

Fédération Environnement Durable 3 rue des Eaux Paris 75016 Tel : 06 80 99 38 08 contact@environnementdurable.net

Candidat à l'élection présidentielle Adresse

A Mr Mme Nom Prénom Titre

Paris le.....

Madame, (Monsieur),

La Fédération Environnement Durable (FED), structure apolitique, regroupe aujourd'hui 1700 associations et fédérations implantées dans l'ensemble des départements. Elle est considérée comme le pivot de la lutte contre les éoliennes en France. Les recommandations de la FED sont aujourd'hui relayées par environ 4% du corps électoral.

La FED estime que le déploiement de l'éolien industriel, qui s'étend comme une toile d'araignée sur le territoire national et aux larges des côtes, pose un problème d'une exceptionnelle gravité.

Une énergie abondante, fiable et bon marché est la clé du développement futur de la France et la FED estime que l'éolien industriel ne répond pas au problème. Tous les candidats aux présidentielles ont le devoir de se déterminer publiquement sur l'éolien. L'éolien se positionne actuellement comme une des principales composantes du programme de transition autour duquel s'organise l'avenir énergétique de la France.

La FED est convaincue qu'en France, l'éolien est nuisible pour lutter contre le réchauffement climatique, qu'il est le contre-exemple d'une véritable écologie humaine, raisonnée et respectueuse de la biodiversité et qu'il détruit l'économie de notre pays. Il est l'exemple parfait d'un affairisme international débridé où les intérêts privés ont pris le pas sur celui de la nation, au détriment du pouvoir d'achat des français.

Nous vous demandons donc de répondre aux 12 points essentiels suivants concernant les éoliennes terrestres et en-mer.

Vos réponses seront considérées comme intégrées dans votre programme de gouvernement dans le cas vous seriez élus.

Nous ne manquerons pas d'en faire une large publicité et nous en informerons tous les électeurs avec qui nous sommes directement en contact.

Nous vous prions d'agréer, *Mr Mme Nom Prénom titre* ..., l'expression de toute notre respectueuse considération.



Questions

	Oui	Non
Question 1 : Êtes- vous en faveur d'un moratoire concernant les éoliennes terrestres ?		
Question 2 : Êtes-vous en faveur d'un moratoire concernant les éoliennes en mer ?		
Question 3 : Si vous êtes favorable à un moratoire terrestre, êtes-vous favorable à la politique du démantèlement recommandée par la FED et rappelée dans son manifeste 2022 ci- dessous ?		
Si vous souhaitez préciser votre position, pou	ıvez- vous répondre aux q	questions suivantes ?
	Oui	Non
Question 4: Afin de limiter les nuisances sur le cadre de vie des riverains, êtes-vous d'accord pour fixer la distance de protection des habitations à 10 fois la hauteur des éoliennes en bout de pales ?		
Question 5 : Les riverains d'éoliennes souffrent de nuisances sonores ; êtes-vous d'accord pour revenir strictement aux normes générales du Code de Santé Publique et sans dérogation?		
Question 6 : Compte tenu des atteintes à la biodiversité et notamment de la destruction d'espèces protégées, êtes-vous d'accord pour que les projets éoliens respectent la charte de l'environnement, la convention d'Aarhus ainsi que les prescriptions du Code de l'Environnement sans dérogation ?		
Question 7 : Êtes-vous d'accord pour abolir la justice d'exception qui avait été mise en place au bénéfice des promoteurs éoliens et qui pénalise injustement les associations de défense de l'environnement, notamment par la suppression du recours aux tribunaux administratifs pour l'éolien terrestre et aux cours d'appel pour l'éolien en mer ?		



Association reconnue d'intérêt général

	Oui	Non
Question 8: Etes-vous d'accord pour que les projets éoliens ne puissent être approuvés qu'après consultation citoyenne dans la commune du projet et dans les communes limitrophes de moins 6 kms autour du projet et à la suite d'une décision favorable du conseil municipal prise après cette consultation citoyenne ?		
Question 9: La priorité donnée aux énergies renouvelables sur le réseau se traduisant, tour à tour en quelques heures, par des situations de pénurie ou de surabondance, êtes-vous favorable à la suppression de ce privilège d'accès prioritaire notamment à l'électricité d'origine éolienne?		
Question 10: Sous réserve de la suppression de l'accès prioritaire au réseau, serez-vous d'accord pour fixer le prix de rachat de l'électricité éolienne par EDF à un vrai prix de marché?		
Question 11: Etes- vous d'accord pour suspendre les projets d'éoliennes en mer même ceux ayant fait l'objet d'appels d'offre, déjà autorisés mais n'ayant pas encore été signés ?		
Question 12: Compte tenu de la nécessité pour la France de maîtriser sa production électrique pour son développement, êtes-vous favorable à ce que la Direction Générale de l'Energie, placée depuis 2008 au sein du ministère de l'écologie, retrouve son autonomie par rapport à ce ministère ?		



Association reconnue d'intérêt général



Manifeste de la Fédération Environnement Durable

4 janvier 2022

Grâce à son secteur de production de l'électricité, le mix énergétique français étant aujourd'hui le plus décarboné d'Europe, la Fédération Environnement Durable¹, reconnue d'intérêt général, combat avec la plus grande fermeté le déploiement des éoliennes industrielles, compte tenu de leurs impacts néfastes tant sur la santé et le cadre de vie des riverains que sur la biodiversité et de leurs conséquences socio-économiques négatives.

La Fédération Environnement Durable demande un moratoire immédiat sur toute nouvelle implantation d'éolienne, s'oppose au remplacement des installations existantes par des nouvelles unités plus puissantes² et s'agissant des installations qui arrivent en fin de vie, exige leur démantèlement complet, fondations comprises avec élimination de tous les déchets.

Considérant les risques induits sur la sécurité des approvisionnements électriques, considérant l'augmentation du prix de l'électricité qu'il engendre et considérant l'augmentation des gaz à effet de serre qu'il provoque, la Fédération Environnement Durable demande qu'il soit mis fin au privilège d'accès prioritaire au réseau électrique dont bénéficient ces moyens de production aléatoires et non pilotables.

Conseil d'administration de la Fédération Environnement Durable

Bernadette Kaars Sijpesteijn Vice-Présidente	Hervé Téxier Vice-Président	Fabien Bouglé Vice-Président
Josiane Sicart	André Posokhow	Christophe Normier
Administratrice	Administrateur	Administrateur
Jean-Philippe Salley	Michel de Broissia	Marjolaine Villey-Migraine
Administrateur	Administrateur	Administratrice
Michel Faure	Christophe Zeller	Jean-Louis Remouit
Administrateur	Administrateur	Administrateur
	Sijpesteijn Vice-Présidente Josiane Sicart Administratrice Jean-Philippe Salley Administrateur Michel Faure	Sijpesteijn Vice-Président Vice-Président Josiane Sicart Administratrice André Posokhow Administrateur Administrateur Michel Ge Broissia Administrateur Michel Faure Christophe Zeller

⁽¹⁾ La Fédération Environnement Durable regroupe aujourd'hui 1700 associations et fédérations implantées dans toutes les régions.

Fédération Environnement Durable http://environnementdurable.net Contact@environnementdurable.net 1

⁽²⁾ Repowering